



Le temps de la protestation

Document 1. ADBR 38 J 478

Mais ça ne s'arrête pas encore toutes les af-
faires, c'est au château qu'il faut aller pour
établir une guerre à coup de langue. Une des
respectables pensionnaires qui demeure au château,
a eu l'heureuse inspiration de faire une peti-
tion (et toujours des pétitions) pour que les com-
pagnes de sa retraite ne soient pas expulsées. La
pétitionnaire rappelait à la reine (car c'est à
cette dernière qu'elle s'adresse) elle rappelait
les services rendus par son père, enfin elle en a dit
fort long et la pétition est partie mais sans signature.

(...)

Ces dames qui ne veulent rien accepter de la reine dont
elles n'ont nul besoin et à laquelle elles ne deman-
dent rien, elle sont françaises et resteront françai-
ses. Les dames n'ont concerté ensemble pour que

Extraits d'une lettre écrite à Saverne par G. Bornert à son père, le 14 mai 1871
(ADBR 38 J 478).

Les pensionnaires du château de Saverne se rebellent

« (...) Une des respectables pensionnaires qui habitent au château a eu l'heureuse inspiration de faire une pétition (et toujours les pétitions) pour que les compagnes de sa retraite ne soient pas expulsées. La pétitionnaire rappelait à la reine (car c'est à cette dernière qu'elle s'adresse) elle rappelait les services rendus par son père, enfin elle en a dit fort long et la pétition est partie sans signature. Cette fois, une seule avait parlé pour toutes les autres, chargée qu'elle était à son dire, d'être interprète auprès de sa Majesté. Une réponse favorable arriva : ces dames resteront au château, elles pourront même y toucher leur pension enfin on les remercie de toutes les marques de sympathie qu'elles donnent à leur nouvelle souveraine. Etonnement partout, on se regarde, on se demande ce que ça veut dire, enfin quand on leur a lu jusqu'au bout elles comprennent ce dont il s'agit. Fureur et indignation partout, on fait une contre pétition qui a autant de succès que l'autre, l'ordre d'expulsion est arrivé immédiatement pour **ces dames qui ne veulent rien accepter de la reine dont elles n'ont nul besoin et à laquelle elles ne demandent rien ; elles sont françaises et resteront françaises (...)** »

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

Document 2. « Elle attend », par Jean-Jacques HENNER



En France, l'esprit de revanche, exacerbé juste après le conflit, s'estompe cependant progressivement, pour resurgir à la veille de la Première Guerre mondiale.

Partisan de la guerre à outrance, Gambetta s'était opposé à la signature d'un armistice lorsqu'il était ministre de l'Intérieur et de la Guerre. En février 1871, il est élu dans neuf départements mais choisit d'être député du Bas-Rhin, avant de démissionner pour montrer son opposition à l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine. D'après Castagnary, dans *Le Siècle* daté du 31 juillet 1871, Gambetta montrait le tableau en disant : « C'est ma fiancée ! ».

Elle attend. Jean-Jacques HENNER, 1871, Paris, Musée Jean-Jacques Henner, © RMN/Franck Raux.



Confronter deux sources pour aborder les mentalités des Alsaciens après le rattachement au Reich

1. Présenter les deux documents

- Quelle est leur nature, leur auteur, leur date et le contexte historique ?
- Dans quel lieu sont-ils conservés ?

2. Chercher des informations

- Document 1. Résumez en quelques lignes ce qui s'est passé à Saverne au printemps 1871
- Document 2.
 - Décrivez le personnage de l'œuvre : âge et sexe, vêtements et accessoires, attitude, regard...
 - Quelle est la couleur dominante du tableau ? Où se concentre la lumière ?

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

3. Donner du sens aux documents

- Que signifie le titre de l'œuvre « elle attend » ? Justifiez à l'aide de vos observations du tableau.
- En vous servant des deux documents montrez quel état d'esprit après le rattachement au Reich révèlent ces deux documents ?
- De quelles façons se manifeste-t-il (utilisez les deux documents) ?

4. Recherche

L'attitude de protestation correspond-elle effectivement à la mentalité de la majorité des Alsaciens dans les années 1870 ?

INFO+

Identité alsacienne et peinture du folklore alsacien

Avec l'annexion de l'Alsace et de la Moselle à l'Empire allemand, se pose la question du choix d'une identité allemande ou française, qui n'est pas sans répercussion sur la création artistique. Si les Alsaciens adoptent la culture allemande, les Français leur reprocheront de considérer l'annexion comme un fait accompli ; s'ils font le choix de rester fidèles à l'esthétique française, le Reich se chargera de réduire ce genre de velléités. Cette situation conduit finalement les Alsaciens à mettre en valeur leur propre culture.

Au lendemain de 1870, certains peintres qui ont émigré en France ou en Suisse cherchent dans leur patriotisme leur source d'inspiration. C'est le cas de Jean-Jacques Henner ou de Gustave Brion (*l'Alsace meurtrie*).

Pour d'autres, la situation s'exprime souvent par la peinture du folklore alsacien : scènes de la vie rurale quotidienne, paysages, scènes de genre sont des œuvres empreintes de nostalgie (Louis Schutzenberger, Emile Stahl par exemple).

A la fin du XIX^e siècle s'affirme une nouvelle génération d'artistes et une peinture à la fois en prolongement et en rupture avec la peinture folklorique : il s'agit de fortifier la conscience alsacienne, d'envisager toute chose depuis l'Alsace. Telle est la forme nouvelle et non violente de lutte politique. Les artistes Charles Spindler ou Henri Loux appartiennent à ce mouvement.

D'après Paul-André Befort, Léon Daul, Chantal Kontzler, Pierre Lery,
Strasbourg 1900 carrefour des arts nouveaux, Nancy : Editions Stanislas, octobre 2010